



| avril 2021

Enquête

Situation financière des petites villes 2020-2021

Des budgets résilients, mais une capacité limitée
à accompagner la relance économique

" Les petites villes au
cœur du monde
d'après "



1. PROFIL DES PETITES VILLES	 p. 4
2. SITUATION FINANCIERE 2020	 p. 5
3. PERSPECTIVES 2021	 p. 10
4. RELANCE DANS LES TERRITOIRES	 p. 15

L'

Association des Petites Villes de France a réalisé son enquête annuelle auprès des petites villes pour connaître leur situation financière à l'issue de la crise sanitaire et leur capacité à participer à la relance. Les résultats sont basés sur **145 réponses recueillies** depuis février 2021.



Christophe Bouillon

Maire de Barentin

Président de l'APVF



Loïc Hervé

Sénateur de Haute-Savoie

Président délégué de l'APVF



Antoine Homé

Maire de Wittenheim

1er Vice-président de l'APVF

Une résilience budgétaire inégale : de manière générale, c'est la bonne situation financière des petites villes constatée en 2019 qui a permis, pour la grande majorité d'entre-elles, d'absorber le choc de la crise. En effet, deux tiers des petites villes estiment leur situation financière « satisfaisante » à l'issue des deux premières vagues épidémiques. Mais, ce constat général ne saurait gommer les disparités qui existent au sein des petites villes : elles sont 40 % à l'avoir absorbé difficilement ou très difficilement. Surtout, fin 2020, il y a autant de petites villes qui voient leur capacité d'autofinancement diminuer qu'augmenter.

Une reprise de l'investissement dans les petites villes conditionnée par une répartition équilibrée des crédits de la relance sur le territoire : les dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette) ont baissé en 2020 pour les deux tiers des petites villes ayant répondu à notre enquête.

« Un défaut de perspective très préoccupant face au besoin de démarrage rapide des projets d'investissement »

Pour la moitié d'entre elles, cette contraction résulte de la crise sanitaire. Si les perspectives en 2021 sont plus optimistes pour **60 %** des petites villes, la reprise de l'investissement dépendra, au-delà du mandat municipal qui commence, de leur capacité à mobiliser les crédits du plan de relance.

Un défaut de perspective très préoccupant face au besoin de démarrage rapide des projets d'investissement : il ressort de l'enquête que les élus des petites villes manquent encore de visibilité et d'information de la part de l'Etat et des préfectures tant sur le contenu du plan de relance et de ses modalités de territorialisation, que sur le calendrier de mise en œuvre. 69 % des Maires et DGS enquêtés considèrent que les mesures du plan de relance pour accompagner les petites villes dans la relance sont insuffisantes ou encore inconnues à ce jour. De même, les modalités de territorialisation du plan de relance ne sont pas claires ou inconnues pour 75 % d'entre eux. Ce dernier constat est particulièrement vrai s'agissant des contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Face à ces chiffres préoccupants, l'APVF réitère ses propositions visant à mieux associer les élus locaux dans les comités régionaux de pilotage et de suivi et les comités départementaux notamment, ainsi que dans l'élaboration des CRTE.

1. PROFIL DES PETITES VILLES

La strate des petites villes est comprise entre
2 500 et 25 000 habitants

STRUCTURE INTERCOMMUNALE :

15 % des petites villes qui ont répondu à l'enquête
sont intégrées à une **métropole**

32 % appartiennent à une **communauté
d'agglomération**

Moins de 1 % appartiennent à une
communauté urbaine

40 % appartiennent à une **communauté
de communes**

TYPOLOGIE :

65 % de petites villes **bourg-centres**

35 % de petites villes **périphériques**

PROGRAMME DE REVITALISATION :

27 % des petites villes enquêtées sont concernées par
une **opération de revitalisation de territoire (ORT)**

13 % bénéficient du **plan « Action cœur de ville »**

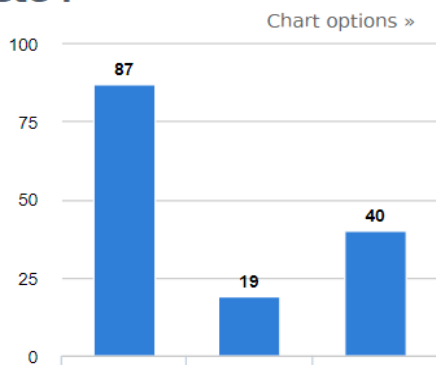
45 % bénéficient du **programme « Petites villes de demain »**

42 % ne bénéficient d'**aucun** programme

2. SITUATION FINANCIERE 2020

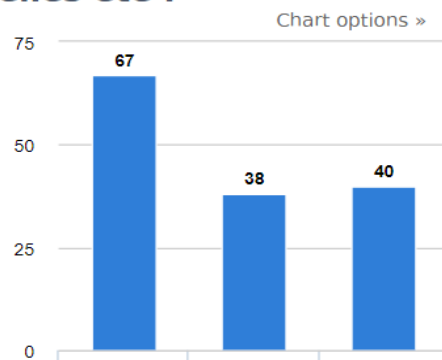
En fonctionnement, les recettes ont été plus impactées que les dépenses

En 2020, vos recettes de fonctionnement ont-elles été :



en baisse	87
en hausse	19
stables	40

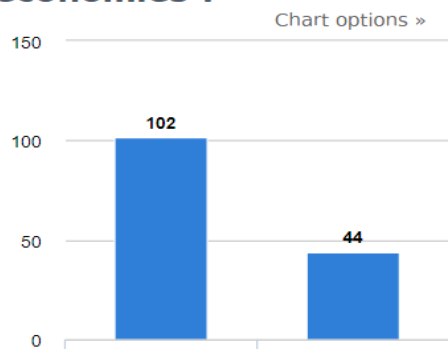
En 2020, vos dépenses de fonctionnement ont-elles été :



en baisse	67
en hausse	38
stables	40

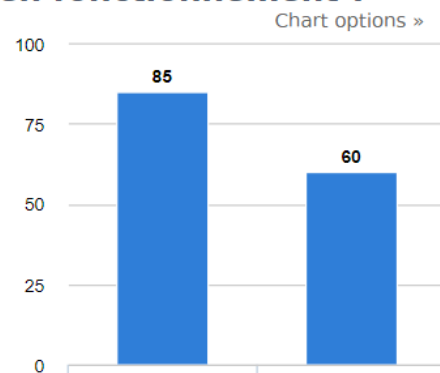
Des économies qui n'ont pas toujours permis d'équilibrer le budget

Avez-vous réalisé des économies ?



oui	102
non	44

Les économies réalisées ont-elles permis d'équilibrer votre budget en fonctionnement ?

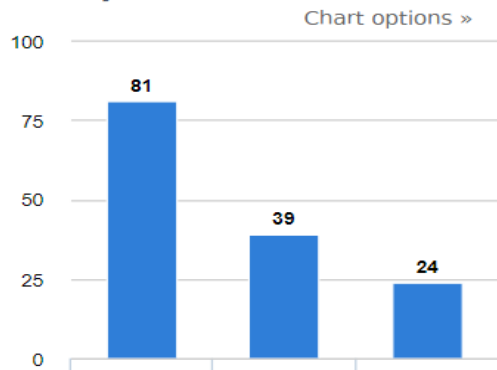


oui	85
non	60

2. SITUATION FINANCIERE 2020

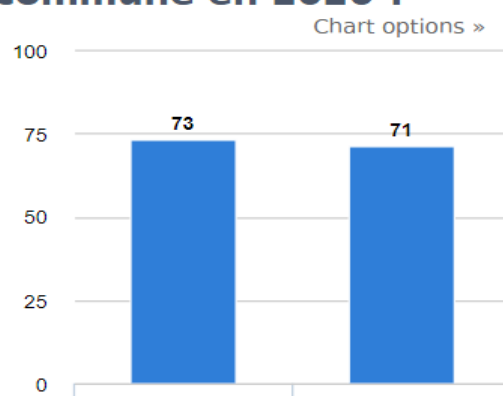
En 2020, les petites villes ont fait face à une contraction quasi généralisée de leurs dépenses d'investissement, résultant pour moitié de la crise sanitaire

En 2020, vos dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette) ont-elles été :



en baisse	81
en hausse	39
stables	24

La crise a-t-elle eu un impact sur l'investissement de la commune en 2020 ?

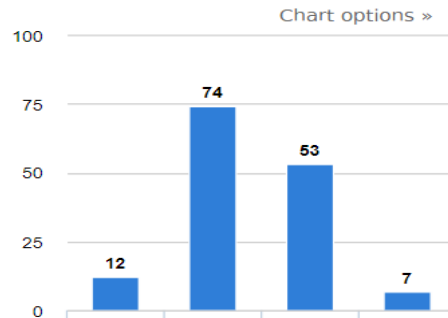


oui	73
non	71

2. SITUATION FINANCIERE 2020

Si globalement, les petites villes ont absorbé le choc de la crise sanitaire et économique, elles sont nombreuses à l'avoir réussi difficilement

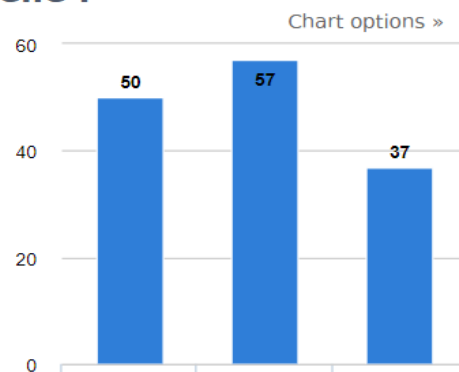
Dans quelle mesure votre commune a-t-elle pu absorber le choc de la crise en 2020 :



très aisément	12
aisément	74
difficilement	53
très difficilement	7

Presque autant de petites villes ont vu leur capacité d'autofinancement baisser qu'augmenter

En 2020, votre capacité d'autofinancement est-elle :

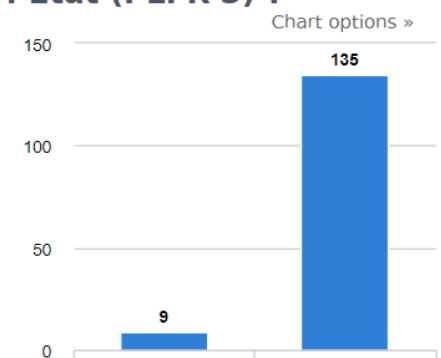


en baisse	50
en hausse	57
stable	37

2. SITUATION FINANCIERE 2020

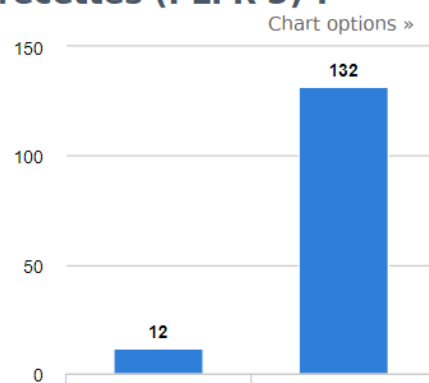
Malgré une très faible mobilisation des dispositifs nationaux de soutien aux collectivités locales...

Avez-vous mobilisé le dispositif d'étalement de charges mis en place par l'Etat (PLFR 3) ?



oui	9
non	135

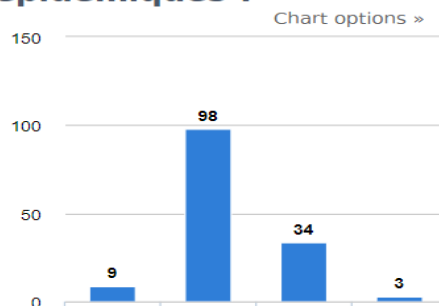
Avez-vous bénéficié de la clause de sauvegarde de recettes (PLFR 3) ?



oui	12
non	132

... une large majorité de petites villes estiment cependant leur situation financière « satisfaisante » en fin d'exercice

Comment estimez-vous la situation de votre commune à l'issue des deux premières vagues épidémiques ?



très satisfaisante	9
satisfaisante	98
inquiétante	34
très inquiétante	3

2. SITUATION FINANCIERE 2020

Principales données à retenir (en %) :

Les **recettes de fonctionnement** ont diminué pour **60 %** des petites villes.

Les **dépenses de fonctionnement** ont augmenté pour **26 %** des petites villes.

Les **dépenses d'investissement** ont diminué pour **56 %** des petites villes.

56 % des petites villes ont absorbé le choc de la crise **aisément** (ou très aisément). Contre, **44 %** **difficilement** (ou très difficilement).

La **capacité d'autofinancement** a baissé pour **35 %** des petites villes.

93 % des petites villes n'ont pas mobilisé le **dispositif d'étalement de charges**.

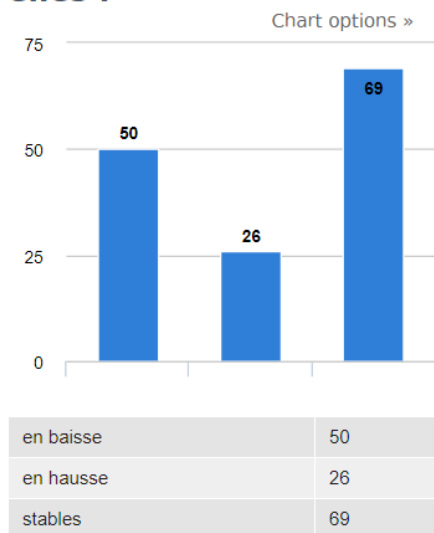
8 % des petites villes ont bénéficié d'un acompte sur la clause de garantie des recettes.

74 % des petites villes considèrent leur situation financière, à l'issue des deux premières vagues épidémique « **satisfaisante** » (ou très satisfaisante).

3. PERSPECTIVES 2021

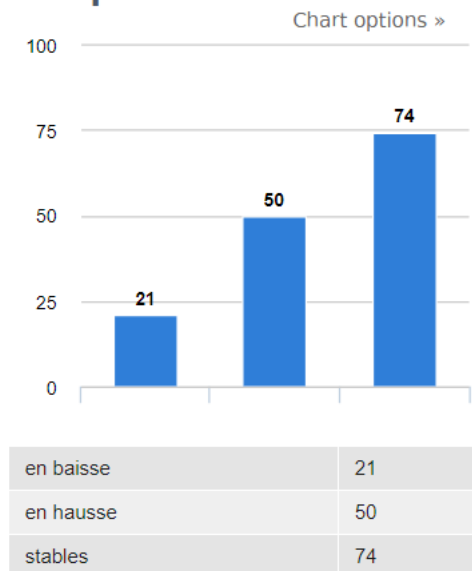
En fonctionnement, la situation financière des petites villes est stable en recettes

En 2021, vos recettes de fonctionnement sont-elles :



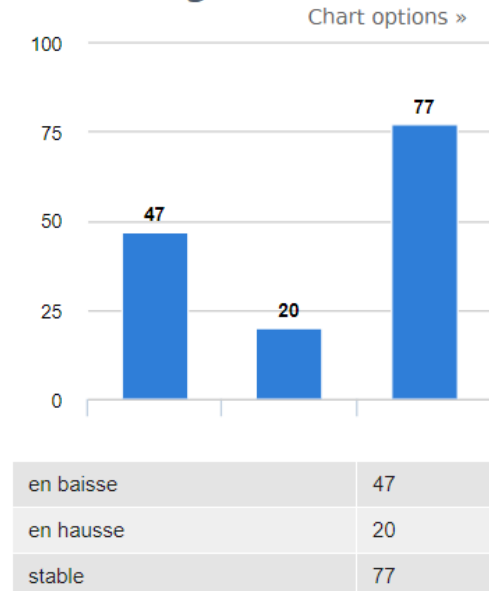
Avec une stabilisation des bases d'imposition :

Vos bases 2021 d'imposition sont-elles :



et une stabilisation de la DGF :

Votre DGF 2021 devrait-elle être globalement :



3. PERSPECTIVES 2021

Focus sur la mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation et du nouveau schéma de financement

Pour **53 %** des petites villes qui ont répondu à l'enquête, la mise en œuvre en 2021 de la réforme de la taxe d'habitation n'a **pas posé de difficultés particulières**

Principales inquiétudes ou difficultés rencontrées par les 47 % de petites villes restantes :

Manque d'information des services de l'Etat

Manque de visibilité sur l'évolution des bases

Compensation insuffisante

L'année de référence

Manque de visibilité sur le montant de la compensation

Perte des marges de manœuvre sur les taux

Politique fiscale départementale

Complexité du coefficient correcteur

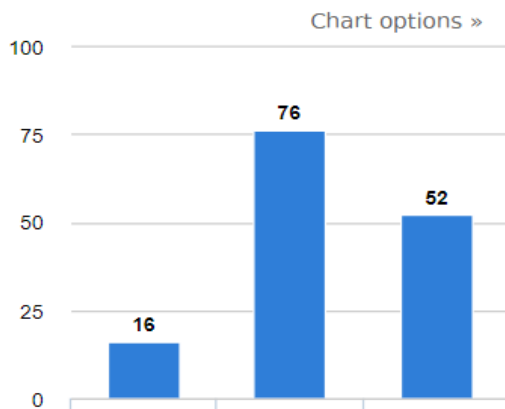
Pérennité de la compensation financière

3. PERSPECTIVES

2021

Contrairement à 2020, les dépenses de fonctionnement repartent à la hausse pour une majorité de petites villes

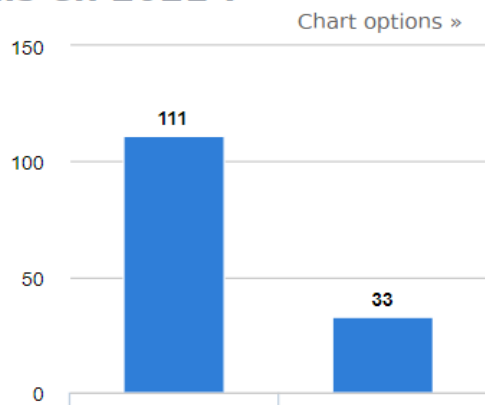
En 2021, vos dépenses de fonctionnement sont-elles :



en baisse	16
en hausse	76
stables	52

Sans surprise, les surcoûts liés à la crise sanitaire se poursuivent en 2021 pour les deux tiers des petites villes

Les surcoûts liés à la crise sanitaire constatés en 2020 se poursuivent-ils en 2021 ?

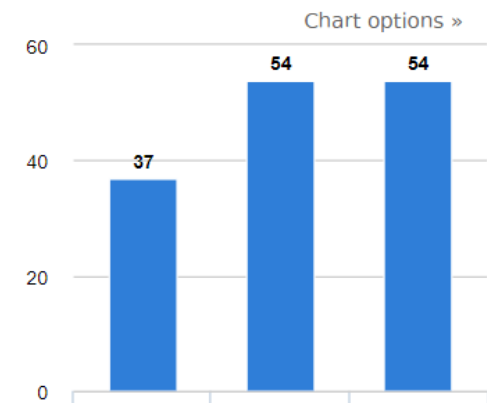


oui	111
non	33

3. PERSPECTIVES 2021

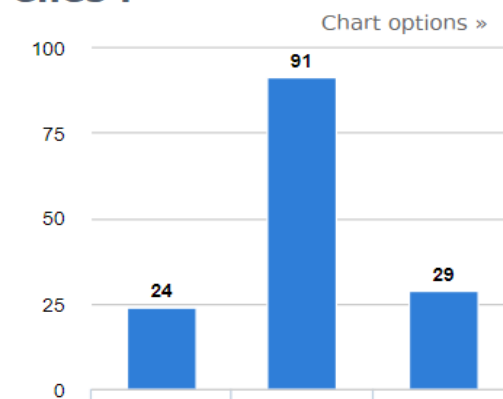
Vers un rebond de l'investissement en 2021 ?

En 2021, vos recettes d'investissement sont-elles :



en baisse	37
en hausse	54
stables	54

En 2021, vos dépenses d'investissement sont-elles :



en baisse	24
en hausse	91
stables	29

Financement de l'investissement : principales propositions des petites villes pour améliorer les dispositifs DETR et DSIL :

Communication plus en amont des critères d'attribution

Revoir les critères d'éligibilité

Renforcer l'échelon départemental

Allonger les délais de constitution et de dépôt des

Plus de transparence dans l'attribution des crédits

Communication plus rapide du montant des attributions

3. PERSPECTIVES 2021

Principales données à retenir (en %) :

Les **recettes de fonctionnement** sont stables pour **48 %** des petites villes.

La **dotation globale de fonctionnement** est stable pour **53 %** des petites villes.

La mise en œuvre de la **réforme de la taxe d'habitation** en 2021 ne pose pas de difficultés particulières à **53 %** des petites villes.

Les **dépenses de fonctionnement** augmentent pour **52 %** des petites villes.

Pour **77 %** des petites villes, les surcoûts **liés à la crise sanitaire** se poursuivent en 2021.

37 % des petites villes voient leurs recettes **d'investissement** se stabiliser ou augmenter.

Les **dépenses d'investissement** (hors remb. dette) sont en hausse pour **63 %** des petites villes.

4. RELANCE

DANS LES TERRITOIRES

Focus sur la DSIL exceptionnelle

Analyse de l'APVF basée sur les chiffres transmis par la DGCL (mars 2021)

179 millions d'euros sont fléchés sur les petites villes, sur un total de 574 millions d'euros de crédits engagés en

Le **taux de subvention moyen de l'Etat** est d'environ **38,5 %** pour les petites villes, contre 24,5 % au niveau global.

Une **vingtaine seulement de petites villes ultramarines** bénéficient des crédits de la DSIL exceptionnelle engagés en 2020, pour un montant total de **1,9 millions d'euros**.

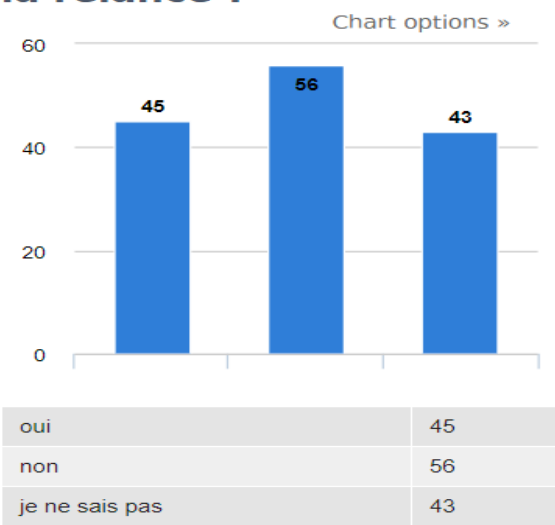
Principaux projets financés à ce titre : rénovation énergétique, réhabilitation des bâtiments publics (mairie, écoles, complexes sportifs, cinémas ...), adaptabilité, éclairage public, eaux usées et assainissement, , restauration du patrimoine, mobilité douce, réaménagement de l'espace public, maisons de santé...

4. RELANCE

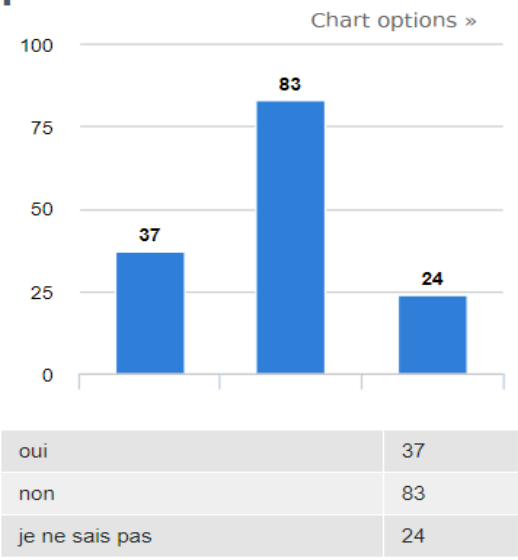
DANS LES TERRITOIRES

Un avis mitigé sur l'utilité des mesures du plan de relance et des modalités de territorialisation

Les mesures du plan de relance vous paraissent-elles suffisantes pour vous accompagner dans la relance ?

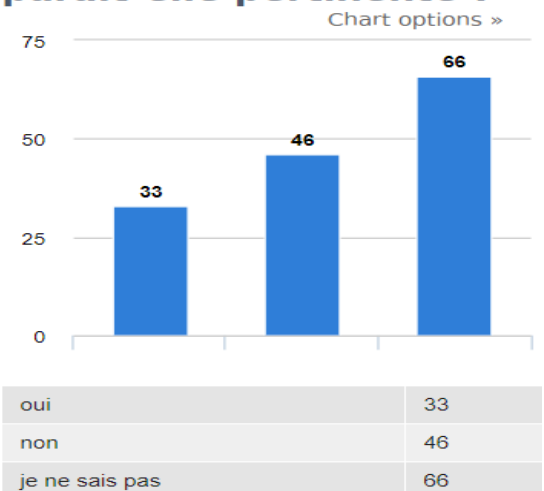


Les modalités de territorialisation du plan de relance vous paraissent-elles claires ?

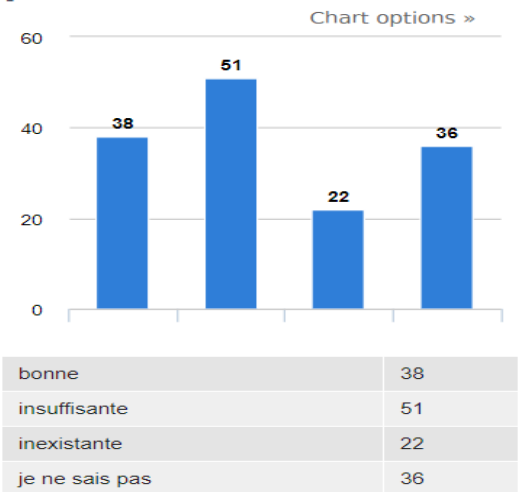


Un manque de visibilité sur la mise en œuvre des CRTE

La méthode contractuelle des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) vous paraît-elle pertinente ?



Comment estimez-vous la qualité de la concertation avec l'Etat et la préfecture dans ce cadre ?



4. RELANCE

DANS LES TERRITOIRES

Principales données à retenir (en %) :

39 % des petites villes estiment que les mesures du **plan de relance** sont insuffisantes pour accompagner la relance dans les territoires.

30 % des petites villes n'ont pu se prononcer.

Les modalités de **territorialisation du plan de relance** manquent de clarté pour **53 %** des petites villes.

La méthode contractuelle des **CRTE** manque de pertinence pour **32 %** des petites villes.

46 % des petites villes ne sont pas en mesure de se prononcer sur la pertinence ou non des CRTE.

Dans le cadre de l'élaboration des périmètres des CRTE, **plus de 50 %** des petites villes estiment que la **concertation** avec l'Etat et les préfectures a été insuffisante ou inexistante.



Association des Petites Villes de France

42, boulevard Raspail - 75007 Paris

Tél. : 01 45 44 00 83 - Fax : 01 45 48 02 56

www.apvf.asso.fr

Contact presse : echenillat@apvf.asso.fr